

Commune d'Odars

Modification n°1

9.8

Droit de Préemption Urbain





Elaboré avec l'appui technique du Service Urbanisme et Développement du Territoire du SICOVAL PLU approuvé le : 26 juin 2019

Modification approuvée le :



Mairie d'Odars 16 allée des Pyrénées 31450 Odars

